

STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE (et prélèvement) pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air



Les objectifs de l'action :

L'objectif de ce programme de formation est d'amener les professionnels à connaître les éléments essentiels leur permettant d'appréhender les éléments nécessaires à l'établissement d'une stratégie de prélèvement dans le devenir Chargé de stratégie de prélèvement et à communiquer avec les laboratoires accrédités pour effectuer les prestations dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette étape est un préalable à l'habilitation au sein d'un laboratoire accrédité en tant que Chargé de stratégie de prélèvement.

Le programme détaillé de l'action :

- Le contexte réglementaire : *Code du travail / Code de la santé publique.*
- Objectif des différents contrôles d'empoussièrement.
- Normes en vigueur en matière de prélèvement et d'analyses de l'amianté dans l'air.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'échantillonnage conformément à la méthode définie dans la norme NF EN ISO 16000-7 et son guide d'application GA X 46.033.

Public concerné :

- Diagnostiqueur immobilier
- Opérateur de chantier
- Technicien de la construction, de l'environnement

Prérequis :

- Absence de prérequis concernant le niveau minimum pour suivre cette formation.

Durée de la formation :

- Module Théorique : 7 heures
- Tutorat : 7 heures
- Préparation examen blanc habilitation : 7 heures

Modalités d'accès à la formation :

- Aucun test préalable requis

Moyen pédagogique :

- Le stage s'appuie sur des exposés théoriques et des études de cas.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation en fonction de la situation de handicap

Modalité d'évaluation des acquis :

- Evaluation sur la base d'une étude de cas permettant d'évaluer :
 - Le contexte du prélèvement, les normes appliquées
 - La définition du périmètre (bâtiment, locaux,...) d'investigation en fonction de l'objectif fixé
 - La définition des zones homogènes
 - Les opérations au retour du site de prélèvement
 - La détermination du nombre de pièces unitaires
 - La détermination du nombre de prélèvements
 - Le choix des lieux de prélèvements

Documents délivrés :

- Attestation de présence à la formation
- Attestation de réussite

Modalités d'organisation:

- La formation est dispensée en continue en inter, en présentiel ou distanciel .

Tarif :

- 650,00 € HT par participant